

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ÉLABORE SA CHARTE DU TOURISME DURABLE AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU SECTEUR

« Construire ensemble une démarche départementale de tourisme durable »

Présentation - Mardi 27 février 2024 de 9h30 à 12h30

Pôle Léonard de Vinci - La Défense

À la suite du vote de l'Agenda 2030 lors de la séance de l'assemblée départementale du 9 février, Josiane Fischer, Conseillère déléguée au tourisme, présentera mardi 27 février la démarche engagée aux côtés des acteurs touristiques locaux en vue de concevoir et d'animer la Charte du Tourisme durable des Hauts-de-Seine.



Traversée des Hauts-de-Seine 2023 © CD92 / Julia Brechler

Dans le cadre de la **stratégie pour le tourisme et de l'Agenda 2030**, présenté au début du mois par le **Président du Département Georges Siffredi** et approuvé par l'assemblée départementale, le Département des Hauts-de-Seine établit une feuille de route afin de **faire du développement durable du territoire un levier supplémentaire d'attractivité et de rayonnement**. L'élaboration de cette **Charte du tourisme durable des Hauts-de-Seine**, suivant une démarche de co-construction, réunira notamment les offices de tourisme, les responsables de sites culturels et de loisirs, des hôteliers, des restaurateurs, des sites labellisés accueil-vélo, les opérateurs fluviaux, ou encore des guides-conférenciers.

Ce travail en commun permettra d'aboutir cette année à la rédaction d'**un document rassemblant les contributions différents acteurs touristiques du Département des Hauts-de-Seine**. Il sera l'occasion de valoriser les actions déjà engagées, notamment à travers l'**association « Acteurs du Tourisme durable »** à laquelle le Département vient d'adhérer, mais aussi d'échanger sur les bonnes pratiques pour renforcer ses engagements en faveur de la transition écologique. Suivant la stratégie départementale du tourisme et des loisirs 2022-2028, la Mission Tourisme du Département des Hauts-de-Seine œuvre ainsi pour **développer et promouvoir un tourisme itinérant doux et respectueux de l'environnement** auprès de l'ensemble des acteurs touristiques locaux.

Les Hauts-de-Seine toujours plus engagés en faveur du cyclotourisme et des mobilités douces

Le Département des Hauts-de-Seine compte **trois itinéraires majeurs de cyclotourisme : la Seine à Vélo, l'Avenue Verte Londres-Paris, et la Véloscénie**. Il participe activement aux instances de gouvernance de ces véloroutes structurantes et assure, dans le cadre de ses compétences en matière de voirie, les interconnexions avec ces itinéraires à travers le **Plan Vélo départemental**. Ce dernier déploie **120 kilomètres de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire altoséquanais**, sans oublier l'aménagement des berges de Seine et la Voie bleue. En parallèle, le Département œuvre au **développement de la marque nationale Accueil Vélo** pour attirer les cyclotouristes.

Le tourisme fluvial au cœur d'un territoire irrigué par la Seine

Avec la **mise en service d'une navette fluviale électro-solaire** en mai, puis **Nautique en Seine** cet été, puis, et enfin les événements **la Traverseine et The Flow**, le Département continue d'**animer la Seine dans un esprit respectueux de l'environnement**, en valorisant la diversité de ses paysages. Il met ainsi à l'honneur **ses bases sportives, ses équipements culturels, et plus largement les berges de Seine**. Ce poumon bleu qui s'écoule sur 39 kilomètres à travers les Hauts-de-Seine sera ouvert, à terme, à la baignade du grand public, grâce à un **travail collectif engagé pour améliorer la qualité de l'eau**, ouvrant de nouvelles perspectives autour de cet axe majeur du Département.

Une offre touristique particulièrement riche et diversifiée

En 2022, les Hauts-de-Seine ont accueilli près de 4,3 millions de touristes, totalisant 16,9 millions de nuitées. D'après VisitParisRegion, 73% de la clientèle touristique du Département était alors française, et 27% d'origine internationale. Les Hauts-de-Seine sont dotés d'**une offre culturelle et patrimoniale particulièrement riche** réunissant des domaines nationaux et départementaux, des « *Maisons des Illustres* » et de personnalités, et 14 musées labellisés « *Musées de France* ». Le territoire départemental compte également **une grande densité d'espaces naturels**, de parcs et jardins, et d'itinéraires de randonnées pédestre et cyclable.

PROGRAMME :

**« Construire ensemble une démarche départementale de tourisme durable »
Réunion de présentation – Mardi 27 février 2024 de 9h30 à 12h30**

9h30 : Accueil café

9h45 : Ouverture

Par Josiane Fischer, Conseillère départementale déléguée au tourisme

10h : « *Les engagements du Département des Hauts-de-Seine, en matière de transition écologique* »
Par Oliver Bouviala, Directeur adjoint de la Direction des Parcs, Paysages et Environnement,
Département des Hauts-de-Seine

10h30 : « *Quels financements pour soutenir les initiatives de tourisme durable ?* »
Par Lucile Caba, représentant de l'ADEME Ile-de-France

11h : « *Le tourisme durable : un axe prioritaire de la stratégie départementale du tourisme et des loisirs 2022-2028* »

Par Sylvie Guyot, Responsable de la Mission Tourisme, et Agnès Legat, Chargée de projets cyclotourisme et tourisme durable, Département des Hauts-de Seine

11h15 : « *Construire ensemble une démarche de tourisme durable : enjeux et méthodologie* »
Par Guillaume Cromer, expert, Cabinet ID Tourisme et administrateur de l'association Acteurs du
Tourisme durable

12h30 : Clôture suivie d'un cocktail

Rendez-vous mardi 27 février 2024 à partir de 9h30

***Pôle Léonard de Vinci – Infothèque du 2nd étage
12 avenue Léonard de Vinci, 92400 Courbevoie***

Accréditations et demandes d'informations à destination de la presse :
sthollot@hauts-de-seine.fr

Pôle Léonard de Vinci – La Défense
12 avenue Léonard de Vinci, 92400 Courbevoie
www.hauts-de-seine.fr

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
Simon THOLLOT
01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr